

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

Un fonds mixte canadien qui investit dans des entreprises à moyenne et à grande capitalisation pour viser la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous voulez investir dans un large éventail d'actions canadiennes.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque modéré.

COTE DE RISQUE



FUNDGRADEA⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
1,78 %
(31 décembre 2024)

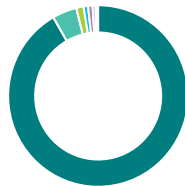
Gestion du fonds
Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	90,3
Actions américaines	4,3
Actions internationales	3,1
Espèces et équivalents	1,5
Unités de fiducies de revenu	0,8
Obligations Étrangères	0,1
Autres	-0,1



Répartition géographique (%)

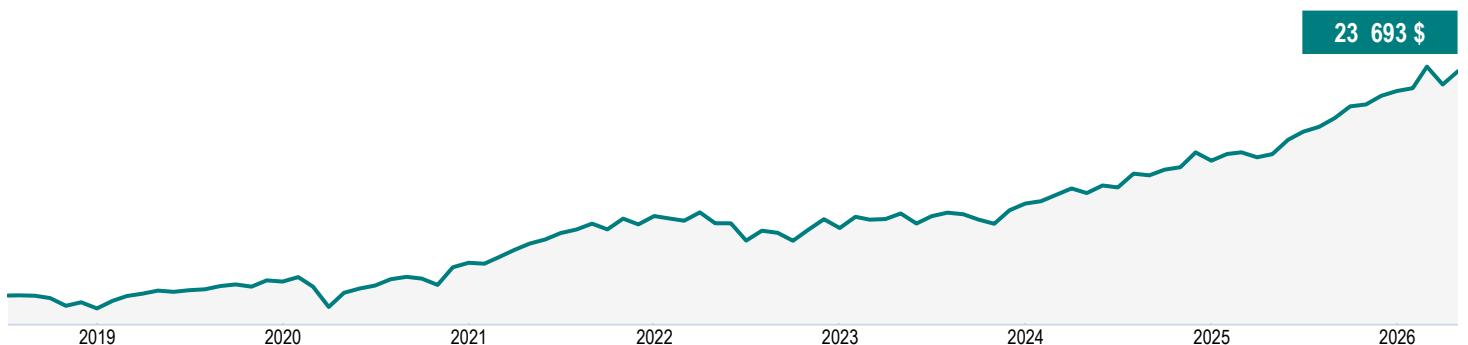
Canada	91,7
États-Unis	4,4
Autre	1,3
Bermudes	0,8
Royaume-Uni	0,8
Suisse	0,5
Luxembourg	0,4
Autres	0,1



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	25,8
Matériaux de base	15,3
Énergie	11,1
Services aux consommateurs	11,1
Technologie	10,0
Services industriels	7,7
Biens industriels	3,2
Services publics	3,2
Biens de consommation	3,0
Autres	9,6

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Banque Toronto-Dominion	7,2	Écart-type	9,02 %
Banque Royale du Canada	6,4	Rendement du dividende	1,73 %
Shopify Inc catégorie A	5,8	Rendement à l'échéance	-
Agnico Eagle Mines Ltd	5,0	Durée (années)	-
Franco-Nevada Corp	3,6	Coupon	-
Alimentation Couche-Tard Inc catégorie A	3,2	Cote de crédit moyenne	-
TC Energy Corp	3,0	Capitalisation boursière moyenne (millions)	163 004,1 \$
Rogers Communications Inc catégorie B	2,4		
Fortis Inc	2,2		
TFI International Inc	2,0		
Répartition totale des principaux titres	40,8		

Actifs nets (millions de \$)
349,3 \$

Cours
23,69 \$

Nombre de titres
170

Placement initial minimal
500 \$

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD047A

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
3,55	4,56	5,37	27,15	16,44	12,46	-	11,68

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
23,33	16,77	10,58	-4,92	23,78	10,57	17,80	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
15,27 %	oct. 2025	8,26 %	sept. 2023	11,59 %	100,00 %	34	0

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Fidelity Investments Canada s.r.l..

Commentaires sur les marchés

Le marché boursier canadien a commencé 2026 en force, soutenu par les sociétés liées à l'or et les sociétés de l'énergie. Cette vigueur a stagné fin février, car la volatilité accrue alimentée par les tensions géopolitiques a fait grimper les taux obligataires dans un contexte où les attentes d'inflation sont plus élevées. À la fin du trimestre, les placements défensifs et liés aux marchandises ont mené le bal, le secteur de l'énergie s'étant inscrit en tête dans un contexte de hausse des prix du pétrole, tandis que les secteurs sensibles aux taux d'intérêt et de la croissance ont tiré de l'arrière.

Le produit intérieur brut réel a reculé au quatrième trimestre de 2025, les sociétés ayant réduit leurs stocks après les avoir augmentés au trimestre précédent. La hausse des exportations, des dépenses des ménages et des investissements gouvernementaux a contribué à freiner ce recul. L'inflation annuelle au Canada a ralenti à 1,8 % en février, reflétant en grande partie les effets de base du congé fiscal de l'an dernier, même si les répercussions du conflit au Moyen-Orient ne transparaissent pas encore dans les données. Le taux de chômage a augmenté à 6,7 % en février, la forte baisse des emplois à temps plein ayant prolongé la récente tendance à la baisse.

La Banque du Canada a maintenu son taux de référence du financement à un jour à 2,25 %, conformément aux prévisions précédentes. L'incertitude accrue découlant de la politique commerciale et des risques géopolitiques a fait grimper les prix de l'énergie, ce qui a créé des risques de hausse de l'inflation. La Banque du Canada a indiqué qu'elle ferait fi de l'inflation à court terme alimentée par l'énergie, mais qu'elle est prête à intervenir si les pressions sur les prix persistent. Cinq des onze secteurs du marché ont inscrit des rendements positifs au cours du trimestre, à commencer par l'énergie et les services d'intérêt public, tandis que les technologies de l'information et les soins de santé ont tiré de l'arrière.

Rendement

5N Plus Inc. a contribué au rendement du fonds en raison de la forte demande dans les marchés finaux spécialisés des semi-conducteurs et de l'aérospatiale/énergie renouvelable, ainsi que de la combinaison favorable de produits et de la vigueur des prix. La société a également profité de l'expansion des marges et de la prévisibilité élevée de son carnet de commandes depuis 2025, ce qui a soutenu les bénéfices. Franco-Nevada Corp. a contribué au rendement, grâce à la vigueur des prix de l'or et de l'argent, qui s'est directement répercutée sur le modèle de redevances et de flux à marge élevée de la société. Mines Agnico Eagle Limitée a contribué au rendement, car les prix élevés de l'or se sont répercutés sur les bénéfices de la société, amplifiés par la base d'actifs à faible coût et la production stable de la société.

La sélection des titres des matériaux a également contribué au rendement.

La sous-pondération d'Enbridge Inc. a freiné le rendement du fonds, car les investisseurs se sont tournés vers des sociétés défensives d'infrastructures à rendement élevé dans un contexte d'incertitude macroéconomique. Onex Corp. a nui au rendement, car les investisseurs ont réévalué la prévisibilité des bénéfices à court terme de la plateforme de placements diversifiés de la société. Boyd Group Services Inc. a entravé les résultats en raison des pressions sur les marges et de la détérioration de la qualité des bénéfices, attribuable aux coûts liés à l'intégration et à la croissance interne limitée.

La sélection des titres des soins de santé a aussi miné le rendement.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller n'a apporté aucun changement au portefeuille pendant le trimestre.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, les actions canadiennes ont commencé 2026 dans un contexte influencé par l'évolution des attentes de croissance, de la politique monétaire et des événements géopolitiques. La confiance des investisseurs est demeurée sensible aux changements graduels des données économiques et des prévisions de politique, les prix des actifs étant de plus en plus influencés par le positionnement et les flux de capitaux plutôt que par les changements à court terme des données fondamentales.

La dynamique du marché a reflété une volatilité et une dispersion élevées, les cours réagissant fortement aux bénéfices des sociétés, aux mesures des analystes et à l'évolution des politiques. Au Canada, la domination a continué de s'étendre au-delà des plus grands constituants, l'intérêt visant certaines sociétés cycliques, industrielles et à moyenne capitalisation. Le sous-conseiller continue de mettre l'accent sur la rigueur des valorisations, la solidité du bilan et les sociétés affichant une résilience économique dans un éventail de conditions de marché.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équilibrés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[†] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Fidelity Frontière Nord 75/100 (PP)

30 avril 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

